



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

filière médico-sociale

Question écrite n° 67169

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les réflexions exprimées par de nombreux directeurs d'établissements pour personnes âgées relevant de la fonction publique territoriale. En effet, ceux-ci soulignent notamment les problèmes liés au manque d'effectif ou au manque de qualification des agents et déplorent que les plans de formation soient difficilement réalisables par manque de moyens, de temps ou de centres adaptés. Il semblerait donc souhaitable que des mesures soient envisagées afin d'éviter d'une part les sous-effectifs et d'autre part la désertion des agents vers la fonction publique hospitalière. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67169

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5725